

2

Rester connectés

Le smartphone permet de se trouver ou de se retrouver ; il accompagne aussi les transitions biographiques et familiales¹. L'enjeu est alors d'aménager les relations autrement : en conservant son rôle malgré la distance (parent), en cherchant des modèles d'identification (enfant), en partageant des récits de la vie quotidienne qui alimentent ensuite les conversations lors des visites... Les instruments technologiques permettent aux membres de la famille qui en sont équipés de faire perdurer leurs relations et d'échanger de manière spontanée.

ACCOMPAGNER LES TRANSITIONS

Les périodes de transition sont variées : entrée dans le placement, changement de lieu d'accueil,

1. J. Denouël, « Faire, défaire, refaire famille. Les usages et les sociabilités numériques à l'épreuve des bifurcations biographiques », *Dialogue*, n° 217, p. 31-44.

fin de la prise en charge... Toutes conjuguent changement de l'espace sociogéographique et changement des acteurs familiaux et/ou professionnels².

L'entrée dans le placement est synonyme de rupture avec l'environnement familial. Posséder un smartphone, pouvoir communiquer avec ses proches via les RSN, est un élément clé de l'adaptation et facilite, pour bien des jeunes, l'acceptation de la mesure.

« [...] Il est arrivé que des jeunes demandent s'ils pourront garder leur portable la nuit. Parce que ça peut conditionner leur adhésion au placement. [...] Des mêmes qui sont seuls. Ils sont loin de leur famille, leur réseau, leurs parents. Tu déboules, t'as 15 piges, sur un foyer, t'es tout seul, tu connais personne. T'as ta vision, ton fantasme du foyer, avec des éducateurs, des adultes que tu ne connais pas. Le téléphone, c'est ta bouée. » (Membre d'une équipe éducative, Mecs accueillant des mineurs de 14 à 17 ans, entretien collectif)

Le smartphone est une « bouée », l'assurance de ne pas se noyer dans le nouvel environnement. L'installation dans un lieu d'accueil, qu'il soit collectif ou familial, exige de grandes capacités d'adaptation. La continuation des échanges familiaux via les médias socionumériques peut en amortir le choc et faciliter la transition.

« Elle a un portable. Mais elle ne cherche pas à appeler sa maman tous les jours. [...] Si, au début qu'elle était là, [elle appelait beaucoup]. Ça va faire deux ans

2. É. Potin, *Enfants placés, déplacés, replacés : parcours en protection de l'enfance*, Toulouse, érès, 2012.

en décembre qu'elle est là. Et elle a commencé à se poser. C'est long parfois. » (Assistante familiale, accueille une jeune adolescente de 14 ans, entretien individuel)

Des réaménagements au sein des fratries se produisent aussi en cours de placement. Et, ici encore, le smartphone peut soutenir les nouvelles modalités de la relation.

Yann a 16 ans. Il a une sœur de 15 ans. Il a un téléphone portable depuis deux ans, des comptes sur trois réseaux sociaux. Sa sœur a également un téléphone portable. Cela faisait douze ans qu'ils vivaient dans la même famille d'accueil. « Pour moi, c'était trop », explique-t-il. Le week-end suivant notre entretien, Yann change de famille d'accueil, à sa demande. Il va donc être séparé de sa sœur, mais souhaite rester en contact avec elle par les RSN. Il lui a installé une application permettant d'échanger des photos : « Comme maintenant je la verrai beaucoup moins, on pourra parler un peu, s'envoyer des photos. »

L'entrée dans le placement et la fin de celui-ci ne sont pas forcément synchronisés pour l'ensemble de la fratrie : les aînés deviennent majeurs ou arrivent en fin de contrat jeune majeur, les plus petits restent... On prépare la séparation en choisissant les dispositifs de communication que l'on va utiliser, en créant des groupes sur des RSN. Ainsi, le départ n'est pas synonyme de rupture ou de rencontres formalisées par les services sociaux : les échanges se déplacent vers l'espace numérique.

« Dans cette fratrie-là, il n'y a plus qu'une mineure qui est confiée actuellement, et les liens ont été maintenus entre tous les enfants, même si les rencontres physiques étaient

peu importantes. C'était plus par les SMS, puisque tout le monde avait un portable. » (Référénte ASE, vingt-six ans d'ancienneté, entretien individuel)

Au-delà de ces étapes importantes (entrée dans le placement, changement de lieu d'accueil, sortie du système de protection de l'enfance), les échanges socionumériques soutiennent l'enfant en fluidifiant la communication entre les visites et/ou les périodes d'hébergement.

Marie appelle son frère de temps en temps : « On va parler des visites chez nos parents, tout ça, comment ça s'est passé. Ce qu'il en a pensé, et tout. » (Mineure placée, 16 ans, accueil en Mecs, entretien individuel)

La correspondance numérique ne concurrence pas les contacts prévus par les droits de visite, d'hébergement et de correspondance, au contraire. Les rencontres alimentent la correspondance qui, elle-même, alimente les rencontres. Les petites et grandes étapes du parcours peuvent être adoucies par la possibilité de rester en contact. La dimension multidirectionnelle des échanges via le smartphone contraste avec la logique de prise en charge institutionnelle, qui centralise l'attention sur le mineur confié. Les communications sont ici à double sens et pas seulement en direction du mineur : il en prend aussi lui-même l'initiative pour soutenir ses proches (parents, fratrie et reste de la parentèle).

RACONTER ET ÉCHANGER À PARTIR DU QUOTIDIEN

Dans le cadre de relations familiales soutenues, le smartphone sert à échanger des récits quotidiens et autour du quotidien, faits de photos, textos, appels téléphoniques ou visiophoniques. Ce partage continu des activités des uns et des autres, qui s'apparente à de la coprésence, entretient l'interconnaissance. Au sein des fratries, les plus jeunes cherchent des conseils auprès des aînés, et ces derniers gardent un œil sur la vie familiale, contrôlent les activités sociales et le travail scolaire des plus petits.

« Par SMS. [...] Je lui demande si ça va. [...] Si l'école, ça se passe bien, si ses notes remontent. [...] Si le foot ça se passe bien, parce qu'elle fait du foot. [...] Ce n'est pas trop son truc, l'école. Après, moi je lui dis qu'il faut continuer. [...] J'essaie de suivre un peu. Mais je n'arrive pas à me connecter sur son truc (espace numérique de travail). Du coup, je lui demande. [...] Et je sais si elle ment. Si elle ment, c'est qu'elle ne veut pas me donner toutes les notes qu'elle a eues. [...] quand elle ne ment pas, elle me dit : "Si tu veux, je te montre une photo." [...] Elle me demande des conseils, quand elle a des disputes avec ses amis. [...] Quand elle veut acheter des vêtements et tout [...] Quand on est sur Skype, elle me montre des tenues aussi. Je lui dis : "Non, pas ça. Prends un peu plus pour fille, quoi. Pas comme un garçon, parce que t'es pas un garçon, t'es une fille." [...] Elle sait très bien qu'elle peut m'appeler quand elle veut, n'importe quand. Elle sait très bien que je lui répondrai. Parce que c'est ma priorité. » (Mineure placée, 18 ans, accueil en Mecs, entretien individuel)

Le smartphone multiplie les voies d'échange et leur confère une dimension quotidienne qui permet de faire partager son petit déjeuner, son humeur, joviale ou irritée, le film de son match de foot, d'envoyer un lien pour faire valider un achat, de demander à la communauté familiale de voter sur la tenue du lendemain, etc. Le lien familial se cultive à partir des petits récits du quotidien, souvent insignifiants pour les personnes extérieures, mais qui alimentent la proximité affective. On vit ensemble par l'intermédiaire de mini-récits, de photos, de vidéos, d'émoticônes, du partage de « stories » sur les applications qui le proposent. Dans le témoignage qui suit, la référente ASE raconte comment les visites ont été reléguées au second plan, à la fois par les enfants et par les professionnels, au profit d'une relation plus spontanée favorisée par le téléphone portable :

« J'ai (suivi) une fratrie de six placés chacun dans une famille d'accueil, avec pas beaucoup de droits de visite et pas forcément la volonté ou l'envie de se rencontrer beaucoup dans ce cadre, même chez la maman, mais qui, par contre, étaient tout le temps au courant de ce que faisaient les uns et les autres, dans le bon sens du terme, grâce aux SMS. Ils se donnaient des nouvelles, chacun : là où ils en étaient, comment ça allait. Les plus jeunes, quelquefois, demandant des conseils aux aînés sur... pas forcément des choses sérieuses... une tenue vestimentaire... une histoire d'amour. Et ça permettait vraiment de garder le lien. » (Référente ASE, vingt-six ans d'ancienneté, entretien individuel)

Les activités qui revêtent le moins d'importance sur l'échelle de la légitimité sociale sont les plus fréquemment partagées : détails insignifiants, légèretés, petits événements du quotidien... Cela témoigne du fait que la proximité alimente une correspondance peu reconnue par ailleurs (ce ne sont pas les événements qui seront consignés dans les rapports sur la situation) mais qui construit en retour le sentiment d'être proche.

AJUSTER LA RELATION À DISTANCE : LA DIVERSITÉ DES SUPPORTS

La situation de placement répond au besoin de soustraire le mineur aux dangers auxquels il est confronté dans son environnement d'origine, principalement chez ses parents. L'éloignement protège des risques physiques mais, avec le smartphone, les risques liés à des propos inadaptés, à des injonctions contradictoires, etc. peuvent perdurer. Le risque est évalué par les professionnels qui statuent sur les outils de maintien des liens (visite et/ou hébergement et/ou correspondance) à leur disposition, mais également par les membres de la famille eux-mêmes, et notamment par les mineurs quand ils disposent de leur propre appareil. La diversité des dispositifs de communication accessibles via un même objet technologique, que certains auteurs qualifient de polymédia³, offre autant de choix dans

3. M. Madianou, « smartphones as polymedia », *Journal of Computer-Mediated Communication*, vol. 19, n° 3, p. 667-680.

la gestion des échanges familiaux. Par exemple, la création d'un groupe de discussion (WhatsApp, etc.) peut participer à sécuriser les échanges, puisqu'ils y sont soumis au contrôle collectif des participants.

Le mode de gestion de la relation familiale par les mineurs placés est particulier puisqu'ils sont pris en charge par la collectivité et donc moins dépendants au quotidien de leurs parents que les autres mineurs. Mais la correspondance qu'ils entretiennent via les dispositifs numériques, où il se ménagent des espaces d'autonomie, ressemble sur certains points à celle de leurs pairs, et la diversité des dispositifs de communication y contribue : certains médias pour la famille et les parents, d'autres, pour les amis.

Pour trouver la juste distance dans ces échanges, il importe, de l'avis de certains éducateurs et psychologues, que chacun reste à sa place ou incarne son rôle social. C'est pourquoi, quand les statuts de l'identité numérique offrent de faire de son parent ou de son enfant un « ami », ils affichent leur réticence, arguant de la confusion des rôles que cela implique. Pour les jeunes rencontrés, l'enjeu est plutôt de maîtriser les droits d'échanges et de publication associés aux réseaux sociaux. Ils ne s'interdisent pas d'« être ami » avec leur parent mais, si ce dernier est incapable de se conformer aux conduites attendues par la communauté, il en sera exclu.

« Elle (ma mère) a un peu un langage de jeunes, elle ne m'embête pas sur Facebook, sauf quand elle commente

mes photos en disant : “T’es belle ma puce”, mais ça va, sinon je l’aurais déjà supprimée ou bloquée. [...] le principal problème pour être ami avec ses parents sur Facebook c’est qu’ils sont susceptibles de mettre un peu la honte. [...] genre par exemple mettre une photo de toi quand t’étais bébé. Ma mère elle a déjà fait ça et j’ai trop eu la honte. » (Mineure placée, accueil en Mecs, 16 ans, entretien collectif)

Si l’expérience ne s’avère pas concluante, plusieurs options pour y mettre un terme sont possibles : bloquer certains comptes, changer de pseudonyme...

« Ma famille, je les ai bloqués sur Facebook parce qu’ils râlent tout le temps, parce qu’on [la jeune et ses amis] fait des bêtises. Du coup ça m’a énervé et je les ai tous bloqués. [...] Je leur ai dit, je n’ai pas le même âge que vous ! » (Mineure placée, 17 ans, foyer de jeunes travailleurs, entretien individuel).

La communication numérique dépend principalement des compétences du parent à entrer en relation selon un mode d’expression marqué par la culture juvénile, qui impose ses références dans l’espace socionumérique. Si les adultes veulent y entrer, ils doivent s’en approprier les codes ou, du moins, les tolérer. Dans le cas contraire, ils doivent en sortir, de gré ou de force. « Être de “son âge” est ainsi tout un travail où il s’agit de se démarquer à la fois des adultes et des plus petit-e-s⁴. » Au-delà de

4. C. Détrez, « Les pratiques culturelles des adolescents à l’ère du numérique : évolution ou révolution ? », *Revue des politiques sociales et familiales*, n° 125, p. 27.

ce qu'ils donnent à voir sur les RSN et du choix de leurs interlocuteurs, les jeunes font valoir leur autonomie dans la communication familiale en choisissant les dispositifs et les moments où ils répondent aux sollicitations. Disposer d'un smartphone n'implique pas d'être disponible en permanence et la gestion de cette disponibilité repose sur l'indépendance des différents espaces sociaux. L'initiative de l'échange est le fruit d'élan individuels inscrits dans les activités de deux communautés de vie qui sont séparées : la famille et le lieu de placement. Ce ne sont plus les professionnels qui fixent la date et le lieu de la prochaine rencontre : les modalités de l'échange se définissent directement dans l'interaction parent-enfant *via* les dispositifs socionumériques. Parents et enfants se contactent quand ils en ont envie ; ils se répondent aussi à leur guise. L'accessibilité des adolescents n'est pas permanente. Elle est régulée unilatéralement par les humeurs et les activités, ou par des stratégies pour mimer l'absence : « Moi, elle m'appelle, je réponds pas, je fais genre je suis absent » (Mineur placé, accueil en Mecs, entretien collectif) ; « Moi, je réponds, mais quand j'en ai marre, je fais genre mon téléphone il bugge » (Mineur placé, accueil en Mecs, entretien collectif).

Aux adultes de savoir ce qu'un jeune accepte dans son espace socionumérique.

« Si je m'écoutais, je lui enverrais des messages tous les jours. Je l'appellerais tous les jours. Mais je n'ai pas envie. Parce que je me dis, si je fais ça, je vais l'agacer, et

puis, il va plus vouloir me répondre. » (Mère d'un jeune placé de 17 ans, accueil en Mecs, entretien individuel)

Assurer son enfant de sa présence sans le déranger est un exercice subtil, malgré une volonté d'échanger réciproque. La nature de la correspondance donne à voir le décalage entre les pratiques des uns et les attentes des autres. Quand la mère de Teddy prend connaissance de la dernière vidéo qu'il a postée sur un média social, elle aimerait l'appeler, échanger avec lui à son propos. « Liker » ne lui semble pas suffisant. Mais quand Teddy met un « post », il s'adresse à l'ensemble de ses contacts et ne cherche pas spécifiquement l'approbation maternelle. La juste distance ne s'énonce pas de manière explicite. Elle se construit par des actes : délais de réponse, invitations à voir, messages ou absence de message sur le répondeur, etc. Certains moyens permettent de suivre les événements de la vie de l'autre qu'il publie sur le mur de son profil ou son blog sans qu'il en soit alerté. Cela permet de s'informer de son actualité, de mieux le connaître, et éventuellement de le surveiller.

Le choix du medium dépend du contenu des échanges : passer du temps ensemble, dire à l'autre qu'il compte pour soi... Cette nouvelle manière de « vivre ensemble de loin⁵ », à l'image de ce qui est observé dans les familles transnationales, constitue un des aspects de la reconfiguration des

5. V. Francisco, « 'The Internet Is Magic': Technology, Intimacy and Transnational Families », *Critical Sociology*, vol. 41, n° 1, p. 173-190.

liens familiaux dans les situations de placement. Les dispositifs numériques diversifient les modes d'entrée en communication et, partant, les registres de la conversation. Les SMS ou les MMS envoyés, les photos postées sur les réseaux sociaux nourrissent les échanges écrits, en face à face ou au téléphone.

« Par SMS je ne lui dis pas “je t'aime”, je vais l'appeler pour lui dire je t'aime. » (Mineure placée, accueil en Mecs, 16 ans, entretien individuel)

« Ah non, moi, je déteste montrer mes sentiments, alors c'est par SMS que je lui dis tout ça. Quand je l'ai en face, ce n'est pas possible. » (Mineure placée, accueil en Mecs, 15 ans, entretien individuel)

La relation s'exprime sur des supports qui restent ou qui sont éphémères, par des échanges synchrones ou asynchrones, des messages ou des rendez-vous... « Le polymedia signifie non seulement que certains types de médias sont perçus comme plus ou moins appropriés à certains types de relations. Mais aussi que la plupart des relations créent une configuration particulière de médias qui s'adapte à des besoins communicatifs particuliers⁶. » Le choix du support dépend du message à transmettre, mais aussi de l'échange attendu.

La bonne distance ou la juste proximité se définit dans des négociations continues qui tiennent compte des étapes sociales (passer en classe

6. M. Madianou et D. Miller, *Migration and new media: Transnational families and polymedia*, Londres, Routledge, 2013, p. 179.

supérieure, changer de lieu d'accueil, expérimenter des « sorties », avoir un petit ami ou former un couple, travailler, avoir de nouveaux enfants...) que chacun franchit, parent, enfant et autres membres de la fratrie. Ainsi, la palette des modes de communication, dans l'espace socionumérique et en dehors, offre à chaque relation, dans sa propre temporalité, des possibles pour faire famille ou fratrie à distance. La correspondance numérique intrafamiliale se situe « dans la tension – constitutive de la famille contemporaine – entre autonomie individuelle et appartenance au collectif familial, tension qui conduit les acteurs familiaux à chercher une “bonne distance” entre eux⁷ ». Les jeunes cherchent à se montrer engagés mais également suffisamment distanciés des questions familiales pour se construire par ailleurs. L'ajustement dépend de la nature de la relation (retrouvailles ou poursuite des contacts), des personnes (père, mère, sœur, frère...) qu'elle met en présence, de l'expérience familiale (vie commune ou non). La parenté horizontale, comme la parenté verticale, participe pleinement à construire l'identité sociale et l'identité intime⁸. Elle comporte plusieurs dimensions⁹ : une dimension statutaire (proximité morale liée à l'appartenance), une dimension

7. V. Caradec, « Vieillesse et usage des technologies. Une perspective identitaire et relationnelle », *Réseaux*, vol. 17, n° 96, p. 78.

8. A. Poittevin, *Enfants de familles recomposées. Sociologie des nouveaux liens fraternels*, Rennes, PUR, 2006.

9. É. Favart, « Fratries et Intimités », *Sociologie et sociétés*, vol. 35, n° 2, p. 163-182.

affective (proximité relationnelle dans une logique affinitaire) et une dimension historique (proximité liée à l'origine commune). Les dispositifs socio-numériques aident à développer ces dimensions en permettant de rendre des fratries visibles, de travailler les liens et de construire une mémoire familiale collective.

ARTICULER DEUX ESPACES : LE FAMILIAL ET L'ACCUEIL

Les dispositifs mobiles et connectés multiplient les lieux, les moments et les modes de communication. Ils permettent également à deux mondes, celui du placement et celui de la famille d'origine, de se rencontrer, voire de se superposer. Le smartphone anime l'espace d'accueil avec ses sonneries et ses vibrations (notifications de message, d'appel, de publication).

« Elle a toujours son téléphone... Elle vient dans le bureau, il est posé. Et c'est ting, ting. [...] je ne sais pas si c'est du respect ou si c'est de l'ordre de l'intime mais elle ne veut pas lire ses trucs. En tout cas, elle ne les lit pas devant nous... [...] Ça va vite. Mais c'est un prolongement de son bras, c'est vraiment ça. » (Éducatrice en Mecs, dix-sept ans d'ancienneté, entretien individuel)

Ces « animations » amènent des pauses dans le cours des activités (entretien éducatif, préparation du repas, etc.). Elles sont observées par les éducateurs et servent de prétexte à questionner le jeune : « C'était qui ? Pourquoi ? » Elles sont une fenêtre qui s'ouvre le plus souvent sur un « ailleurs », notamment la